



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 29 JUIN 2015

Convocation du 23 Juin 2015

L'an deux mille quinze, le vingt neuf juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : Mme LECHELLIER Sophie, M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie (adjoints).
M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, M. PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, M. LEREVEREND Benoit, Mme SOREL Audrey.

Pouvoir : Mme ALMIRE à Mme SOREL
Absent excusé : M. DUVAL Benjamin
Absente : Mme MARIE ROSALIE Christèle

Monsieur AUDOUX Jéôme a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 6 Mai 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 6 accordés et 1 refusé
- déclaration d'intention d'aliéner : 1
- déclaration de travaux : 3 dont 1 opposition

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Délibération par le bureau et conseil communautaire d'un fonds de concours pour notre commune : vote à l'unanimité (projet concerné : aménagement du terrain communal rue de l'église).
- Nomination d'un délégué suppléant au pôle métropolitain Caen Normandie Métropole : M. LOYANT Jean-Marie
- SYVEDAC (syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets ménagers) : revue des délégués. Pas de changement pour les délégués de MOUEN : M. LEREVEREND Benoit (Titulaire) et Mme. MOREAUX Sophie (suppléante)
- Réception d'un courrier pour le tourisme de M. BAIL (Vice-président chargé de la commission littoral/tourisme) : rencontre envisagée en septembre pour le développement du tourisme.

- Proposition de Caen La Mer de mettre à disposition le golf de Biéville-Beuville pour les classes de CM1 et CM2 (durée : 90 h). Coût du transport à la charge de la commune. La commune ne donne pas suite.

QUESTIONS COMMUNALES

► **Approbation des décisions de la commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT du 02.06.2015 – état des charges transférées à Caen La Mer** : Transfert de compétence du littoral à Caen La Mer des communes de Colleville Montgomery (charges à hauteur de 29 545 €) et de Ouistreham (charges à hauteur de 92 155 € pour 2015 partielle – 112 174 € pour une année pleine).
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Autorisation au maire de signer la convention avec Caen La Mer pour l'instruction des dossiers du droit des sols.** A compter du 01/07/2015, les permis de construire sont transférés à Caen La Mer avec un coût d'instruction des dossiers à la charge des communes :

- 115,00 € pour un permis de construire simple,
- 575,00 € pour un permis de construire « complexe »,
- 1 150,00 € pour un permis d'aménager
- 80,50€ pour une déclaration préalable,
- 92,00€ pour un permis de démolition,
- 46,00€ pour un certificat d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **INSEE** : Nomination de Mme PIEPLU comme coordonnatrice communale pour le prochain recensement.

► **Tirage au sort jury d'assise** : 3 personnes sont à désigner. Parmi ces 3 personnes, une seule sera retenue par l'administration :

- M. PAUL Julienne
- M. MENARD Joël
- Mme VERROLLES Ghislaine

► **Remboursement d'arrhes** : demande de restitution à titre exceptionnel de 150 €. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Révision générale des locaux suivants** à partir du 1^{er} juillet 2015 :

- **Salle polyvalente** :

Hors commune = 565 € - Commune = 310 €

Associations le week-end : associations communales à partir de la 2^{ème} (1^{ère} gratuite) = 220 €

Autres associations = 400 €

Associations en semaine : ASLO = 7,40 €/heure – hors ASLO = 8,30 €/heure

Rappel modalités locations et prêts des locaux à l'association AMEP depuis le 3 novembre 2009 :

« première location gratuite comme pour toutes les associations de Mouen, les suivantes étant payantes. Seule l'AMEP peut disposer gratuitement de la salle polyvalente pour ses manifestations au bénéfice des écoles : carnaval, kermesse, foire aux greniers et un repas par an (prêt du gymnase pour bourse aux jouets) »

- **Gymnase** :

Plage horaire 1 h 30 scolaires = 55.00 € soit 36,66 €/heure

Associations sportives communales : gratuit
Autres associations et habitants = 9,15 €/heure
ASLO / TC2O = 8,30 €/heure

► **Tarifs périscolaires :**

- **Garderie** : 2,15 €/heure fractionnable en demi-heure
 - **Restaurant scolaire** : 1^{er} enfant = 3,90 € - à partir de 2 enfants = 3,40 € - repas exceptionnel = 6,50 €
 - **Bus** : le mercredi pour se rendre au CLSH de Verson : 2,50 €
 - **APS** : 1,00€
- Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS DIVERSES / QUESTIONS DIVERSES

- Réception d'un courrier des Carrières en date du 11 mai suite aux dégradations des gens du voyage sur le site.
 - Signalisation horizontale route de Bretagne arrêtée pour cause de travaux de rénovation canalisation eau potable prévue fin 2015 (de l'allée Ricard jusqu'à Tourville s/Odon).
 - Fermeture de la mairie au public cet été du mardi 21 juillet et jusqu'au vendredi 21 août inclus : la mairie fermera le mardi à 18 h 30 au lieu de 19 h 00 - le mercredi matin et le vendredi matin, la mairie sera fermée au public.
- Autres jours et horaires de la semaine, sans changement.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Conseil d'école du 16 juin : effectifs en augmentation, principalement en maternelle.
- Travaux à l'école : plafond de 2 classes en élémentaire, jeu cour maternelle, clôture cour, seront réalisés début juillet.
- Ballade contée, fête communale : animations réussies
- Forum des associations : le 5 septembre 2015

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 23 h 30.